

pour nous faire traverser cette mauvaise passe. En examinant cet amendement, il faut se demander si le gouvernement va honorer les obligations d'épargne du Canada qu'il émet actuellement. Pourra-t-on emprunter suffisamment pour recueillir les 10 ou 11 milliards de dollars nécessaires pour cette année, et combien d'argent la Banque du Canada imprimera-t-elle? Je soupçonne que le montant en sera assez énorme.

Il est évident que la poussée inflationniste persiste. Voici ce que dit M. Hugh Anderson dans un article intitulé «Money growth rate causes concern», paru aujourd'hui dans la rubrique des affaires du *Globe and Mail*:

Les commentateurs s'inquiètent de plus en plus de voir la masse monétaire s'accroître rapidement tant au Canada qu'aux États-Unis.

La situation est moins sombre chez nos voisins du Sud qui ne sont pas affligés par des maux temporaires comme une grève des postiers et les transactions bancaires de fin d'année.

L'auteur dit que l'on en est arrivé à la conclusion suivante:

... le *Federal Reserve Board* devra ralentir la croissance de la masse monétaire s'il veut atteindre ses objectifs.

Voici ce que M. Hugh Anderson dit à propos du Canada:

Des problèmes similaires pourraient bien surgir au Canada où les courbes du taux de croissance de M-1 établies hebdomadairement ont largement dépassé l'objectif de 6 à 10 p. 100 visé par la Banque du Canada. La banque centrale estime que les chiffres récents ne sont pas nécessairement représentatifs, étant donné la difficulté d'évaluer les conséquences de la brève interruption des services postaux du mois dernier...

Il n'en demeure pas moins probable que la banque centrale devra s'efforcer de freiner la croissance de la masse monétaire...

Il me semble que l'accélération prévue de la croissance de l'économie canadienne en 1979 et l'importance de la dette fédérale qui sera monétisée constituent deux facteurs qui permettent de prévoir que M-1 subira de nouvelles pressions à la hausse après la baisse saisonnière de janvier et février.

L'inflation persiste, et ce à quoi nous assisterons dépendra dans une large mesure des résultats de la dernière émission d'obligations d'épargne du Canada, c'est-à-dire du nombre d'obligations que la Banque du Canada aura acheté.

Le salaire réel du travailleur canadien moyen décroît parce que les prix augmentent plus vite que les salaires. Il va naturellement essayer d'avoir un revenu qui empêchera son niveau de vie de régresser davantage. Mais le gouvernement cherche à le convaincre de faire contre mauvaise fortune bon cœur. A cet égard, le sous-gouverneur de la Banque du Canada a déclaré:

Les Canadiens auront la sagesse de reconnaître que l'explosion des prix à la consommation est provisoire et qu'ils devraient y faire face avec modération et patience.

Mais cette inflation est-elle provisoire? J'en doute. Quels indices avons-nous? Les prix de gros sont à la hausse, ce qui est un assez bon indice de l'inflation qui nous attend, de l'augmentation future des prix de détail. Il n'y a pas longtemps, l'indice des prix de gros traînait derrière l'indice des prix à la consommation, mais il a pris de l'avance et atteignait, en septembre, 14 p. 100.

Les taux élevés d'intérêt sont à la fois un indice et une cause de la forte inflation qui nous guette. Ceux-ci tiennent compte, en effet, de l'inflation future. Par ailleurs, l'augmentation des taux d'intérêt fait grimper les prix en haussant les frais de production, de construction et d'inventaires.

Ceux d'entre nous qui ont étudié l'évolution de l'inflation depuis 1970 ont remarqué, comme l'a fait le comité des finances, que le taux réel de l'intérêt devrait être fixé à 3 p.

Pouvoir d'emprunt—Loi

100 et que tout taux plus élevé était imputable à l'inflation ce dont le prêteur tenait compte en majorant le taux d'intérêt.

Nous subissons probablement indirectement des pressions inflationnistes attribuables à la chute du dollar américain et bien entendu, notre dollar a été dévalué davantage. Le dollar américain a été dévalué de 20 p. 100 par rapport au mark allemand et encore plus par rapport au yen japonais. Nous subissons donc inévitablement l'inflation.

Le président des États-Unis a tenté de freiner l'inflation au moyen de directives volontaires. Qu'espère-t-il obtenir? Nous en avons eu au Canada. Nous avons eu une Commission de surveillance du prix des produits alimentaires et des directives volontaires. On se rend compte qu'il s'agit là simplement d'un petit truc destiné à dissimuler ce qui se passe en réalité. L'inflation est un problème difficile qu'on se renvoie d'un secteur de l'économie à l'autre, chaque secteur espérant qu'un autre se chargera de le régler. Les travailleurs refuseront de s'en tenir au problème difficile de la spirale inflationniste sans exiger d'autres majorations salariales, mais on réclamera alors l'imposition de contrôles sur les salaires et les prix. Les emprunts démontrent que nos finances vont mal. Cette tentative faite pour procéder à de nouveaux emprunts indique que notre économie est dans une mauvaise passe.

● (2032)

Je voudrais faire allusion à la prise de contrôle récente de Phillips Petroleum par Petro-Canada. Cette prise de contrôle ne semble pas très raisonnable. Cette compagnie acquittait des impôts, et je crois savoir qu'il s'agissait d'une compagnie bien gérée. Petro-Canada en prend maintenant le contrôle, et cette prise de contrôle sera financée au moyen d'emprunts de dollars américains. On pourra certes prétendre qu'il s'agit là d'une forme de nationalisation d'une compagnie appartenant approximativement à 70 p. 100 à des actionnaires américains.

Et pourtant est-il vraiment préférable d'échanger une participation étrangère contre une hypothèque? Dans le cas d'une hypothèque, les intérêts et le capital doivent être remboursés et en l'occurrence peu importe si Petro-Canada fait des bénéfices et à quel niveau se situe son rendement sur ce plan. Par contre, dans le cas d'un investissement sous forme de participation et que la compagnie ne fait pas de bénéfices, les actionnaires ne perçoivent pas non plus de dividendes. Procéder à un emprunt de 1 milliard de dollars pour acheter une compagnie bien établie au Canada ne semble pas une initiative bien avisée en ce moment. Cette décision accroît ainsi notre passif d'un autre milliard de dollars. Le gouvernement a déclaré qu'il n'était pas responsable. Petro-Canada étant une société fédérale, c'est le gouvernement canadien qui en fin de compte endosse les responsabilités de cette compagnie. Ses emprunts et ses pertes seront pris en charge par le gouvernement.

Au printemps dernier, la loi sur l'expansion des exportations a été discutée devant la Chambre. Tous ceux qui ont étudié cette loi se sont rendu compte que le gouvernement du Canada se portait en fait garant de l'emprunt de la Société pour l'expansion des exportations. A cette occasion, le gouvernement a eu au moins l'honnêteté de reconnaître que dans la pire des éventualités, la SEE pourrait demander au Trésor fédéral de garantir ses emprunts. La Société pour l'expansion des exportations a emprunté de l'argent sur le marché des eurodollars ce qui a eu pour résultat d'accroître la pression sur le dollar américain.